

Cote du document: EB 2017/LOT/P.1
Date: 11 janvier 2017
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de financement additionnel à la République du Rwanda pour le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Francisco Pichon
Directeur dans le pays
Division Afrique orientale et australe
téléphone: +255 75881 0100
courriel: f.pichon@ifad.org

Transmission des documents:

William Skinner
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2974
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Table des matières

| | | |
|------|--|---|
| I. | Contexte | 1 |
| II. | Justification du financement additionnel | 1 |
| | A. Performance du projet en termes d'exécution | 1 |
| | B. Description des activités et avantages escomptés | 2 |
| III. | Coût et financement du projet | 3 |
| IV. | Gestion financière, passation des marchés et gouvernance | 4 |
| V. | Audit | 4 |
| VI. | Instruments et pouvoirs juridiques | 5 |
| VII. | Recommandation | 5 |

Appendice

Updated Logical Framework
(Cadre logique actualisé)

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement additionnel à la République du Rwanda pour le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations, telle qu'elle figure au paragraphe 18.

Proposition de financement additionnel à la République du Rwanda pour le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations

I. Contexte

1. Faisant suite à la requête formulée par le Gouvernement rwandais, le présent mémorandum a pour objet d'inviter le Conseil d'administration à approuver l'octroi d'un financement additionnel d'un montant équivalant à 11,3 millions d'USD pour le Projet d'amélioration des revenus ruraux grâce aux exportations (PRICE), en République du Rwanda.
2. Les fonds seront alloués au titre du cycle 2016-2018 du Système d'allocation fondé sur la performance. Ils seront complétés par une contribution du gouvernement à hauteur de 0,56 million d'USD, par une contribution du secteur privé de 0,533 million d'USD et par une contribution des bénéficiaires de l'ordre de 0,138 million d'USD.
3. Ce financement additionnel permettra de consolider et de pérenniser les résultats et l'impact obtenus à ce jour, lesquels ont été confirmés par les rapports de supervision établis par le FIDA, l'examen à mi-parcours du projet et une récente étude d'impact. Les activités qui seront mises en œuvre grâce à ce financement additionnel sont conformes aux objectifs et aux composantes du projet en cours.

II. Justification du financement additionnel

4. Cette requête satisfait pleinement à tous les critères d'admissibilité requis pour l'octroi d'un financement additionnel, tels qu'énoncés dans le Bulletin du Président PB/2014/01/Rev.1, à savoir: i) que ce financement additionnel ne comporte pas de modification de l'accord initial de financement ou du rapport de conception du projet; ii) qu'il est destiné à combler un déficit de financement pour un projet déjà décaissé à hauteur de 91%, soit presque intégralement; iii) que PRICE est considéré comme un projet hautement performant, qui a obtenu une note de 4,36 pour ce qui est de l'état d'avancement et dont la performance fiduciaire est satisfaisante (moyenne de 5,0); iv) qu'aucune extension de ce financement additionnel n'est prévue; et v) que ce financement devrait permettre de mobiliser auprès du gouvernement des fonds additionnels de contrepartie ainsi que des cofinancements privés et des prêts de la part de banques commerciales dans le cadre de partenariats public-privé-producteurs (4P) qui seront encouragés et consolidés au sein des filières ciblées par le projet.

A. Performance du projet en termes d'exécution

5. Comme il ressort des rapports de supervision établis par le FIDA, de l'examen à mi-parcours et de la récente évaluation de l'impact, les résultats positifs obtenus à ce jour confirment que la performance du projet en termes d'exécution est satisfaisante et qu'il est probable que les objectifs de développement seront atteints.

6. La récente étude d'impact a permis d'illustrer les premiers effets des différentes filières appuyées par le projet alors que l'examen à mi-parcours a permis de constater que le projet était sur la bonne voie pour atteindre les objectifs fixés. Un certain nombre de recommandations ont cependant été formulées lors de l'examen à mi-parcours et de récentes missions d'appui à l'exécution afin de garantir que la durabilité des résultats obtenus ne soit pas menacée.
7. À noter, parmi les réalisations concrètes au titre des composantes du projet:
 - i) un niveau satisfaisant de mise en œuvre des activités au sein de la filière café, en particulier s'agissant de l'expansion des plantations, du renforcement des capacités des coopératives de café par le biais des fermes-écoles, du Programme global de redressement des coopératives et du recensement national des producteurs de café; ii) dans la filière thé, les objectifs fixés ont été dépassés en termes de production et de plantation de jeunes plants et, à ce jour, 3 395 hectares ont été nouvellement plantés, contre les 2 645 ha prévus. On note également des progrès dans le domaine des activités de consolidation et de recherche, l'élaboration d'une marque nationale et d'une marque d'origine, le programme de fermes-écoles et l'appui à la Fédération rwandaise des coopératives de producteurs de thé; iii) dans le secteur de la sériciculture, le modèle de production paysanne se développe bien et un certain nombre d'agriculteurs sont désormais en mesure de tirer de la production de cocons des revenus supplémentaires. Les possibilités de se procurer des œufs et de jeunes spécimens de vers à soie, de bénéficier de services techniques et d'accéder aux marchés ont été jugées satisfaisantes et, grâce à l'intégration du Centre national de sériciculture dans l'Office national de développement des exportations agricoles (NAEB), il a été possible d'entreprendre pour l'ensemble de la composante une stratégie sérieuse en termes de retrait et de durabilité; iv) PRICE a permis de valider des modèles de partenariat commercial adaptés à certaines cultures horticoles et de démontrer la bancabilité et la rentabilité de l'horticulture et des investissements connexes; et v) la performance de la composante services financiers est jugée satisfaisante, compte tenu de l'effet de démonstration, en particulier dans le secteur horticole, généré par les dispositifs mis en place dans le cadre du projet (le dispositif de dons fondé sur la performance et le fonds de garantie) qui ont suscité l'intérêt de 35 institutions financières.

B. Description des activités et avantages escomptés

8. Ce financement additionnel sera mis à profit pour renforcer les perspectives de durabilité du projet et garantir une stratégie de retrait valable. L'objectif est de consolider les modèles inclusifs d'activités viables et durables dans les filières café, thé, sériciculture et horticulture, afin que les institutions, les mécanismes et les capacités bénéficient de l'appui nécessaire pour parvenir à l'autonomie une fois le projet clos. Le financement additionnel vise en particulier à faire en sorte que le NAEB/le Ministère de l'agriculture et des ressources animales soient à même de porter le projet à l'étape suivante, à savoir favoriser l'établissement de partenariats 4P formels entre les coopératives d'agriculteurs et le secteur privé au sein de ces filières.
9. Les activités financées grâce à ce financement additionnel porteront sur les axes stratégiques ci-après:
 - a) dans la filière thé, la priorité ira au renforcement de l'aptitude des coopératives d'agriculteurs à fournir aux usines de transformation des quantités de feuilles de thé vert plus importantes et de meilleure qualité, moyennant la mise en place de plans d'activité et de contrats de fourniture formels et l'obtention de certifications importantes et d'actions auprès des usines qui offrent des conditions avantageuses, permettant ainsi aux coopératives de participer plus activement à la prise des décisions concernant la gestion. Il est recommandé d'élaborer un programme d'amélioration économique et sociale des coopératives, qui sera mis en place durant la période restante du projet afin de promouvoir la durabilité et de jeter les

bases du plan de retrait. Récemment, l'Institut d'études sur le développement a conduit une étude et élaboré une feuille de route afin de promouvoir la participation des coopératives au capital des usines de thé, qui seront mises à profit aux fins de l'établissement de partenariats 4P dans la filière thé, tant au plan juridique que pratique;

- b) dans la filière café, l'appui au développement d'un modèle semblable au programme d'intensification des cultures garantira la fourniture régulière d'intrants et de services de vulgarisation, ainsi que l'adoption coordonnée et ponctuelle de pratiques agricoles susceptibles de garantir l'obtention des résultats escomptés;
 - c) dans le secteur séricicole, la priorité sera accordée à l'intensification de la production de cocons afin de pouvoir atteindre les quantités minimales de production et de rétablir les possibilités de commercialisation, conditions indispensables au développement et à la viabilité du secteur. Au plan institutionnel, les efforts viseront à garantir le fonctionnement efficace et efficient du Centre national de sériciculture lorsque le gouvernement sera à même, en 2017-2018, de prendre en charge l'appui financier et que les contributions financières provenant du projet diminueront de façon significative;
 - d) dans le secteur horticole, l'accent sera mis sur la mise en place de liens durables avec les marchés. Concrètement, les activités concerneront:
 - i) la reprise de la collaboration avec le prestataire international de services afin de poursuivre l'analyse, l'appui et la négociation de contrats de fourniture/d'achat avec des importateurs régionaux et/ou internationaux;
 - ii) la promotion de l'autonomisation des agriculteurs par le biais des fermes-écoles;
 - iii) l'obtention d'un appui en matière de certification afin de satisfaire aux normes de l'Union européenne (GlobalG.A.P) et d'avoir accès aux niches de marché;
 - iv) l'appui à la recherche appliquée, en particulier sur les produits à valeur élevée pour lesquels existent des niches de marché;
 - et v) la poursuite de l'appui aux filières des huiles essentielles; et
 - e) dans le cadre de la composante services financiers, les efforts porteront sur la mobilisation de ressources auprès du Projet d'appui à des pratiques après récolte et à un secteur agroalimentaire pour le secteur horticole, financé par le FIDA, en particulier pour les filières avocat, mangue, oignon, ail et piment.
10. L'analyse économique et financière du projet reste inchangée dans la mesure où les activités et les avantages escomptés dans le cadre de ce financement additionnel sont les mêmes qu'au moment de la conception.

III. Coût et financement du projet

11. Pour ce projet, le montant total du financement s'élève désormais à 58,322 millions d'USD, soit une augmentation de 4% par rapport au financement initial qui s'établissait à 56,1 millions d'USD; ce financement additionnel permettra de combler le déficit de financement dérivant de la non-identification de sources de financement et d'un certain nombre de coûts supplémentaires liés à l'inflation, de la sous-estimation des coûts en personnel lors de la conception, et de couvrir les axes stratégiques pour la période d'exécution restante. Le financement additionnel de 12,531 millions d'USD se composera d'un prêt du FIDA équivalant à 11,3 millions d'USD, d'une contribution du gouvernement de 0,56 million d'USD, d'un investissement privé à hauteur de 0,533 million d'USD et d'une contribution des bénéficiaires de l'ordre de 0,138 million d'USD. La ventilation des coûts est présentée en détail dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 1
Montant révisé du financement par source de financement
(en USD)

| Source de financement | Financement initial | | Financement additionnel | | Montant total révisé du financement | |
|---------------------------|---------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|-----------------------------|
| | Montant | Sur un montant total (en %) | Montant | Sur un montant total (en %) | Montant | Sur un montant total (en %) |
| Prêt du FIDA | 18 700 442 | 32 | 11 300 000 | 19 | 30 000 442 | 51 |
| Don FIDA | 18 700 442 | 32 | - | - | 18 700 442 | 32 |
| Pouvoirs publics | 5 074 176 | 9 | 560 102 | 1 | 5 634 279 | 10 |
| Bénéficiaires | 512 871 | 1 | 138 050 | 0 | 650 921 | 1 |
| Financement non identifié | 10 304 916 | 18 | (10 304 916) | -18 | - | - |
| Secteur privé | 2 802 520 | 5 | 533 432 | 1 | 3 335 952 | 6 |
| Total | 56 095 367 | 96 | 2 226 669 | 4 | 58 322 036 | 100 |

Tableau 2
Montant révisé du financement, par catégorie de dépenses et par source de financement
(en USD)

| Catégorie | Financement révisé | | | | | | | | | | Total du financement | |
|------------------------------------|---------------------|-----------|--------------------------|-----------|----------------|----------|------------------|----------|-----------------------|-----------|----------------------|------------|
| | Prêt et don du FIDA | | Prêt additionnel du FIDA | | Agriculteurs | | Secteur privé | | Gouvernement rwandais | | Montant | % |
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % | | |
| 1. Biens et fonds de développement | 20 924 270 | 60 | 6 035 000 | 17 | 365 159 | 1 | 3 335 952 | 10 | 3 963 394 | 11 | 34 623 775 | 59 |
| 2. Services et coûts récurrents | 16 476 614 | 70 | 5 265 000 | 22 | 285 762 | 1 | - | - | 1 670 885 | 7 | 23 698 261 | 41 |
| Total | 37 400 884 | 64 | 11 300 000 | 19 | 650 921 | 1 | 3 335 952 | 6 | 5 634 279 | 10 | 58 322 036 | 100 |

IV. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

12. Les procédures en vigueur en matière de gestion financière, de passation des marchés et de gouvernance, qui sont conformes aux procédures du FIDA et du gouvernement, continueront de s'appliquer dans le cadre du projet. Le financement additionnel du FIDA transitera sur les comptes bancaires existants du projet. Une Unité d'exécution du projet établie auprès du Ministère de l'agriculture et des ressources animales est responsable, outre le financement existant de PRICE, de la gestion de deux autres projets en cours financés par le FIDA; les missions de supervision menées par le FIDA ont toutes estimé que cette unité ne présentait qu'un "risque faible" au plan de la gestion financière.

V. Audit

13. À l'heure actuelle, le risque d'audit est jugé faible, compte tenu du fait que les opinions d'audit sont sans réserve. Les états financiers et la manière dont l'auditeur s'acquitte de ses fonctions sont jugés hautement satisfaisants. Le Bureau de l'Auditeur général du Gouvernement du Rwanda continuera d'être responsable de l'audit, comme pour tous les autres projets financés par le FIDA au Rwanda. Les états financiers consolidés seront vérifiés par le Bureau de l'Auditeur Général du Gouvernement du Rwanda, conformément aux Normes internationales d'audit et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets.

VI. Instruments et pouvoirs juridiques

14. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement en vigueur sera modifié afin de prendre en compte le financement additionnel. Sur la base des modifications qu'il est proposé d'apporter à cet accord, il sera nécessaire de revoir l'allocation du financement accordé par le FIDA afin d'y inclure ces ressources additionnelles octroyées sous forme de prêt.
15. Les modifications ne nécessiteront pas de prolongation du projet. Le financement additionnel ne comporte aucune modification de la description du projet, et servira à renforcer la durabilité des activités initialement prévues.
16. La République de Rwanda est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
17. Je certifie que le financement additionnel proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VII. Recommandation

18. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement additionnel proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Rwanda un prêt additionnel à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à huit millions quatre cent dix mille droits de tirage spéciaux (8 410 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

Updated Logical framework

| Narrative summary | Key Indicators and Targets by June 2018 (except where other dates are specified) | Means of Verification | Assumptions |
|--|---|--|---|
| GOAL AND DEVELOPMENT OBJECTIVE | | | |
| GOAL: Raised smallholder income. | Increased assets for participating households (HH) (RIMS) Reduced child malnutrition (RIMS) | Project baseline & impact surveys National statistics (EICV) | Favorable economic environment Continued government committed to improve returns to farmers in export value chains |
| DEVELOPMENT OBJECTIVE: Sustainable increased returns to farmers from key export-driven agricultural value chains through increased volumes and quality of production, improved marketing and effective farmer organisations. | Increased volume and value of annual produce marketed from target areas % of value added in value chains supported by project accruing to producers 118 500 households (37% women) receiving project services (RIMS 1.2.5) 160 cooperatives (= community groups) formed/ strengthened (RIMS 1.6.4) 82 700 farmers (37% women) adopt the recommended technologies (input for RIMS 2.2.2) | Project surveys/ cooperative reports NAEB statistics Project surveys/ cooperative reports Cooperative reports Project surveys/ cooperative reports | |
| OUTCOMES | | | |
| OUTCOME 1: Increased volume and quality of coffee production reaching high value markets and generating increased share of market end prices to coffee growers. | 95 400 coffee growers (38% women) accessing facilitated advisory services (RIMS 1.2.5) 115 coffee cooperatives formed/ strengthened (RIMS 1.6.4) 66 800 coffee growers (38% women) adopt recommended technologies (input for RIMS 2.2.2) Yield per tree in targeted existing plantations increases by at least 30% (from 1.35 kg/tree in 2008) 3 100 ha of first phase new plantation producing at least 2.5 kg of cherries per tree Average total cherry price received by PRICE clients is above that of other producers | Project surveys/ cooperative reports Cooperative reports Project surveys/ cooperative reports Project surveys Project surveys Cooperative reports | Industry stakeholders willing to adopt quality standards allowing to reach high value market The differential between prices for fully-washed (FW) coffee and semi-washed (SW) coffee is sufficient to motivate farmers' steady switch from SW to FW |
| OUTCOME 2: Increased volume and quality of tea production earning tea growers a higher share of increased market-end prices. | 14 300 tea growers (30% women) accessing facilitated advisory services (RIMS 1.2.5) 6 tea cooperatives formed/ strengthened (RIMS 1.6.4) 9 800 tea growers (30% women) adopt the recommended technologies (input for RIMS 2.2.2) | Project surveys/ cooperative reports Cooperative reports Project surveys/ cooperative reports | Private investors interested in cost sharing with IFAD along proposed conditions Tea processing companies share the objective of targeting direct, |

| | | | |
|--|---|---|---|
| | <p>PPP developed on 4 new greenfield sites by June 2013</p> <p>Yield of pre-2012 plantations by COTHENK (Nshili) reaches 9.0 t/ha</p> <p>Average yield of <i>the villageois</i>, early production, reaches 2.4 t/ha</p> <p>Tea growers' share of final market price reaches at least 40%</p> | <p>Project data</p> <p>COTHENK reports</p> <p>Cooperative reports</p> <p>FERWACOTHE reports</p> | <p>more profitable markets</p> |
| <p>OUTCOME 3: Increased volumes of high quality silk cocoons produced profitably by smallholders and their cooperatives.</p> | <p>1 600 farmers (54% women) accessing facilitated advisory services by June 2015 (RIMS 1.2.5)</p> <p>40 sericulture cooperatives strengthened (RIMS 1.6.4)</p> <p>1 100 farmers (54% women) adopt recommended technologies by June 2015 (input for RIMS 2.2.2)</p> <p>Participating farmers and cooperatives produce 13 200 t of wet cocoon in 2014/15</p> <p>40 participating cooperatives report profits by June 2015</p> | <p>Project surveys/ cooperative reports</p> <p>Cooperative reports</p> <p>Project surveys/ cooperative reports</p> <p>Cooperative reports</p> <p>Cooperative reports</p> | <p>World market prices for raw silk remain above USD 30/kg</p> |
| <p>OUTCOME 4: Viable smallholder-oriented business models developed for selected horticulture value chains.</p> | <p>7 200 farmers (40% women) accessing facilitated advisory services (RIMS 1.2.5)</p> <p>5 000 farmers (40% women) adopt recommended technologies (input for RIMS 2.2.2)</p> <p>800 ha of perennial smallholder crops are contractually linked to large-scale private traders</p> <p>10 horticulture cooperatives formed/ strengthened (RIMS 1.6.4)</p> | <p>Project surveys/ cooperative reports</p> <p>Project surveys</p> <p>Project surveys</p> <p>Cooperative reports</p> | |
| <p>OUTCOME 5: Selected value chain stakeholders have timely and adequate access to a range of diversified financial products, including risk-mitigating products.</p> | <p>At least 75% of participating farmers (31% women) accesses financial services (by type of client and of service, gender, by province, by financial institution – including SACCOs)</p> <p>At least 40 000 voluntary savers (31% women) in participating SACCOs (RIMS 1.3.6)</p> <p>At least 60 000 active borrowers (31% women): 20 000 from participating SACCOs, 40 000 from other RFI (RIMS 1.3.8)</p> <p>Average SACCO portfolio-at-risk < 5% (main element contributing to assessment of RIMS 2.3.3)</p> <p>Tea factory equity share owned by 3 tea cooperatives above 10%</p> <p>32 000 participating farmers included in insurance schemes</p> | <p>Project surveys</p> <p>SACCO reports</p> <p>SACCO and MFI reports</p> <p>SACCO reports</p> <p>Tea cooperative reports</p> <p>MIS of participating financial institutions</p> | <p>Government remains interested in raising tea cooperatives' share of tea companies' equity.</p> <p>Sufficient weather-related data available for weather-index insurance.</p> |